

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC à charge MANDANT (au 22/09/2025)

Pour les biens d'une valeur de	0 €	à 50.000 €	5.000 €
Pour les biens d'une valeur de	50.001 €	à 100.000 €	7.000 €
Pour les biens d'une valeur de	100.001 €	à 120.000 €	9.000 €
Pour les biens d'une valeur de	120.001 €	à 160.000 €	10.000 €
Pour les biens d'une valeur de	160.001 €	à 200.000 €	12.000 €
Pour les biens d'une valeur de	200.001 €	à 250.000 €	14.000 €
Pour les biens d'une valeur de	250.001 €	à 300.000 €	16.000 €
Pour les biens d'une valeur de	300.001 €	à 750.000 €	6 %
Pour les biens d'une valeur supérieure à 750.001 €		5.5 %
Pour les terrains		10 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf dans les cas suivants où ils seront à la charge de l'acquéreur : mandat de recherche, succession, vendeur en situation de surendettement, vente de fonds de commerce et de locaux commerciaux. Les honoraires sont calculés sur le prix net vendeur.

HONORAIRES DE LOCATION TTC Avec un plafond maximum d'1 mois de loyer HC.

Pour chacune des parties :

- Honoraires de visite, de constitution de dossier de locataire et de rédaction du bail : 10 €/m² habitable.
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€/m² habitable.

ESTIMATIONS HORS LOI HOGUET : (Donations, successions, autres)

Appartements :	240 € TTC
Maisons :	400 € TTC

Bien supérieur ou égal à 200 m² : sur devis, nous consulter.

MAS TERRA IMMOBILIER

199, avenue Auguste Renoir
06520 MAGAGNOSC
04 93 66 18 30

contact@masterraimmobilier.com
www.immobiliermagagnosc.com

TRANSACTION
Siège social : 199 Avenue Auguste Renoir 06520 MAGAGNOSC - SARL au capital
de 7 700 € - R.C.S. Grasse 501 041 404 00010 – Carte professionnelle : CPI 0605 2015 000 001 445
Garantie financière GROUPAMA – Transaction non détention de fonds 110 000 € - Police n°4000711288
TVA intracommunautaire : FR02 501 041 404
MAS TERRA IMMOBILIER ne détient aucun fonds pour le compte de ses clients.